



Bourses d'études universitaires offertes par L'État roumain au titre de l'année 2023-2024

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Direction Générale de la Coopération Internationale), informe que le gouvernement roumain, par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères, offre de bourses aux citoyens des pays non-membres de l'UE.

Les candidats peuvent sélectionner leur programme d'études dans tous les domaines, sauf la médecine, la médecine dentaire et la pharmacie. Pour les niveaux licence et master, seulement des programmes d'études en roumain sont disponibles. En revanche, au niveau du doctorat, les candidats peuvent opter pour un programme en anglais ou dans une langue étrangère fixée par l'école doctorale. Une année préparatoire en roumain est également accordée avant de s'inscrire dans le programme d'études de son choix, pour ceux qui ne parlent pas roumain.

Les boursiers du gouvernement roumain bénéficient des avantages suivants. Ces avantages sont accordés pendant toute la durée des études :

- Exonération du paiement des frais d'inscription ou de tout autre éventuel frais.
- Frais de scolarité pour l'année préparatoire de la langue roumaine.
- Exemption du paiement des frais de visa d'études.
- Allocation mensuelle y inclut pour les étudiants inscrits dans l'année préparatoire de langue roumaine.
- Hébergement dans les dortoirs des étudiants.
- Assistance médicale.
- Transports publics locaux, terrestres, navals et souterrains, ainsi que les transports nationaux automobiles, ferroviaires et navals, dans les mêmes conditions que celles offertes aux étudiants roumains, conformément aux dispositions légales.

Les dossiers de candidature sont envoyés uniquement par l'intermédiaire de **la plateforme *Study in Romania***.

Les candidats peuvent accéder à la plateforme, à l'adresse :

<https://studyinromania.gov.ro>, via le bouton **Apply for MFA scholarships**, ou directement à l'adresse <https://scholarships.studyinromania.gov.ro/>.

La date limite de soumission est fixée pour **le 1er mars 2023**.

La liste des établissements d'enseignement supérieur roumain concernée est disponible sur le lien officiel suivant : <https://studyinromania.gov.ro/universities>